

METLIFE LANCE SUPER NOVATERM PREVOYANCE – contrat de prévoyance pour les professionnels

Paris, le 21 septembre 2018 – MetLife France, spécialiste de la prévoyance individuelle lance Super Novaterm Prévoyance, pour protéger le revenu, l'activité et la famille des indépendants. Face au constat de professionnels encore mal équipés à ce jour en matière de Prévoyance, MetLife propose un panel complet de garanties répondant aux besoins des indépendants, qu'ils soient professions libérales, gérants majoritaires d'entreprise, artisans, commerçants. Cette solution est portée par son réseau commercial de 50 inspecteurs, répartis sur toute la France, qui fournit expertise, aide et conseil aux intermédiaires d'assurance.

Tous les professionnels le savent bien, l'indemnisation des régimes obligatoires n'est pas suffisante. **Le travailleur indépendant reste le pilier de son activité professionnelle et parfois de sa famille.** Bien qu'exposé au premier chef en cas d'accident de la vie, il ne dispose encore que trop rarement d'une couverture adaptée, **pour se prémunir notamment contre l'invalidité ou l'incapacité.**

REPONDRE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS

Un TNS sur deux est peu ou mal protégé ; il trouve en effet, de façon générale, les contrats de prévoyance peu clairs et est en outre assez mal informé sur ses garanties de base.*

Si l'arrêt de travail peut occasionner une perte importante de revenus, **l'Invalidité aura des conséquences encore plus lourdes sur la situation du TNS**, et de sa famille, tout comme son décès.

La pérennité d'une entreprise peut également être remise en cause en cas de disparition d'un associé ou d'une personne-clé.

***Etude MetLife CSA – Septembre 2018 (ci-jointe)**

Face à ce constat, MetLife France lance Super Novaterm Prévoyance en proposant un ensemble de solutions pour les TNS, mais aussi les associés et les personnes-clés.

POUR LES TNS

- **Des garanties de Prévoyance complètes et irrévocables, adaptables à chaque situation** grâce à un produit flexible et un outil digital performant de diagnostic de besoins.
- **Un produit flexible : une base Décès/PTIA + de nombreuses options** : de la rente éducation aux frais généraux, avec choix possible du niveau de garantie selon les options.
- **Un outil digital performant de diagnostic des besoins** : cet outil permet aux intermédiaires d'apporter un conseil personnalisé en fonction de chaque régime obligatoire, et de la situation personnelle et patrimoniale de l'assuré.
- **Les avantages MetLife pour les TNS** :
 - Possibilité de couvrir **jusqu'à 1000 euros par jour** en cas d'Incapacité ou d'Invalidité
 - **Jusqu'à 45 ans**, sur simple QS (questionnaire de santé), possibilité de couvrir **jusqu'à 1 million d'euros en capital Décès**.
 - **Un produit éligible à la fiscalité Madelin** : cotisations déductibles à hauteur de 3,75% du bénéfice imposable professionnel majoré de 7% du PASS.

POUR LES ASSOCIES

En cas de disparition d'un associé, ses ayants droit vont hériter de la part que celui-ci possédait dans l'entreprise. Les ayants droit peuvent décider de **participer à la gestion de l'entreprise**. **L'associé survivant** se retrouve alors à diriger une entreprise avec des associés qu'il n'a pas choisis et **risque ainsi de perdre le contrôle de son activité**. Les statuts de société prévoient parfois un **pacte d'associés** qui permet de **racheter les parts**, en revanche, **les moyens financiers de ce rachat sont rarement prévus**.

Super Novaterm Prévoyance propose des garanties assurant la continuité de l'entreprise.

- **Un Capital versé à l'associé (aux associés) survivant(s)** en cas de décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie d'un associé.
- **Ce capital permet à l'associé de racheter les parts** des héritiers de l'associé disparu ou invalide.

POUR LES PERSONNES-CLES

La réussite d'une entreprise repose parfois sur **une personne-clé**, ce qui peut mettre en danger l'équilibre ou l'existence même de l'entreprise.

Avec Super Novaterm Prévoyance, MetLife a mis en place des garanties pour assurer la pérennité de l'entreprise, en cas de disparition d'une personne-clé.

- **Un Capital versé à l'entreprise** en cas de décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.
- **Des indemnités journalières et des frais généraux au profit de l'entreprise** en cas d'incapacité.

« La Prévoyance des professionnels représente un fort potentiel de développement pour **MetLife** – et son réseau d'intermédiaires d'assurance - qui y voit un marché pérenne et lucratif. Le lancement de **Super Novaterm Prévoyance** permet désormais de proposer à cette cible un produit complet et adaptable, au travers d'un outil de diagnostic performant. Grâce à sa connaissance de ce marché des professionnels et à une expertise pointue sur les risques hors normes, **MetLife** permet avec SNP aux courtiers et CGP de faire une recommandation pertinente et personnalisée pour couvrir la différence entre la base des régimes obligatoires et le réel besoin des clients. », indique **Joël Farré, Directeur général de MetLife France**.

###

A propos de MetLife

Fondé en 1868, **MetLife** est un acteur international de premier plan en assurance-vie et en prévoyance salariés avec près de 100 millions de clients à travers 50 pays et occupe une position de leader aux États-Unis, au Japon, en Amérique Latine, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient. En France depuis plus de 40 ans, **MetLife** et ses 300 collaborateurs proposent des offres de prévoyance à des hommes et des femmes, particuliers, professionnels et entreprises. Grâce à sa capacité à prendre des risques et à sa parfaite maîtrise des circuits de distribution, **MetLife** offre des solutions adaptées et performantes pour répondre aux particularités de chacun. En s'appuyant sur des milliers de courtiers indépendants, **MetLife** commercialise de l'assurance emprunteur individuelle et des garanties de prévoyance. Son savoir-faire commercial, médical et financier lui permet d'apporter des réponses personnalisées à ses clients, notamment en cas de problème de santé, d'âge ou de capitaux élevés, de sport ou profession à risque.

MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland.

www.metlife.fr

Contacts Presse :

AGENCE LTV COMMUNICATION

Laura Teboulle Vassen

Directrice

Tél. +33(0)7.86.71.71.36

Email : laurateboule@ltvcommunication.com

METLIFE

Valérie Brillat

Responsable Communication & Brand

Tél. +33(0)1.49.02.47.07

Email : valerie.brillat@metlife.fr